



PROTECTION DES AGENTS PUBLICS : UNE PRIORITE !

**La Fédération des services publics CFE CGC l'avait revendiqué
le ministre confirme un plan d'action !**



Les points à inscrire pour la fédération :

- ➔ **Réponse pénale**
- ➔ **Assistance juridique et administrative**
- ➔ **Protection fonctionnelle**
- ➔ **Sécurité des bâtiments administratifs**
- ➔ **Dispositifs d'alerte des agents**

Le ministre s'engage sur les plateaux pour un plan de protection :

DONT ACTE !

**La fédération assumera ses positions pour des mesures
concrètes et immédiates pour mieux protéger les fonctionnaires
et les contractuels de tout grade, de toute catégorie, et de tous
les versants de la fonction publique.**

**POUR LA FÉDÉRATION UN SEUL MOT D'ORDRE :
RÉINSTAURER L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT EN
PROTEGEANT TOUS SES AGENTS PUBLICS !**

